

Différences

mr
ap

MARS 1992 . N° 126 - 10 F.

EDITO

VOUS AVEZ DIT JUSTICE ?

La 1^{re} Chambre civile du tribunal de grande instance a débouté le Mrap dans l'affaire qui l'oppose à Jacques Chirac.

Cette décision est grave. Elle met en cause l'éthique que nous sommes en droit d'attendre de la Justice, qui se doit de protéger du mensonge, du mépris, de l'insulte, être un rempart à l'abri de toute partialité politique. Serait-elle, elle aussi, gagnée par le climat pré-électoral nauséabond ?

Serait-elle devenue perméable à certaines idées ambiantes... ? La décision de la cour d'appel nous dira si elle continuera à donner une légitimité à la dérive des mots ou si elle contribuera à sa manière à l'édification de ce cordon sanitaire pour nos valeurs plus que jamais indispensable.

Dangereuse, cette décision sème le doute sur l'efficacité de la loi française contre le racisme. Des dirigeants d'associations antiracistes, des intellectuels, certains commentateurs, pérorent déjà maladroitement sur ce sujet. Bien sûr, on ne peut pas tout demander au droit. C'est vrai que la lutte contre le racisme nécessite une mobilisation convergente sur tous les terrains, mentalités, exclusions, idées, solidarité, etc.

Cependant, de grâce, pensons un instant aux conséquences si des lois n'existaient pas pour empêcher les conduites en état d'ivresse ou dissuader les pyromanes !

Le problème n'est pas l'existence d'une loi contre le racisme (dont le Mrap fut l'un des pères fondateurs), mais la manière dont elle est appliquée et qui parfois hélas lui fait perdre sa force préventive et dissuasive. Nous ne le dirons jamais assez : le racisme est un délit, l'antiracisme une valeur ; toute tentative ou tentation médiatiques, politiques, philosophiques de péréquation de ces deux concepts est une imposture du combat antiraciste.

Le 25 mars, sur plainte du Mrap, Valéry Giscard d'Estaing répondra de "l'invasion" des étrangers. Souhaitons que cette fois-ci, la Justice concoure à ce que la démocratie ne soit pas de laisser faire et dire n'importe quoi et qu'elle contribue à ce que le débat d'idée sur l'immigration soit rehaussé et réhabilité en qualité.

Mouloud AOUNIT

SPÉCIAL CONGRÈS

Ce numéro de la nouvelle formule mensuelle a dû s'adapter aux impératifs de la vie interne du Mrap.

Trois rubriques ont momentanément disparu ("international", "polémique" et "courrier") pour permettre la publication dans leur version la plus exhaustive des contributions au congrès transmises à Différences.

Bonne lecture et profitez de l'espace réservé à votre courrier.

Un contexte forcément international.

Le pré-projet d'orientation note que le MRAP n'a pas le monopole de la lutte contre le racisme; d'autres associations poursuivent les mêmes buts (...). Compte-tenu de la complexité, de l'interdépendance du monde actuel, ce constat entraîne comme orientation de mener des actions oeuvrant pour une démocratie véritable, la défense des droits de l'Homme dans un contexte forcément international. Si nous refusons de nous enfermer dans une idéologie antiraciste strictement nationale, c'est qu'il va de soi que notre lutte contre la discrimination raciale en France ne peut avoir une quelconque efficacité hors du contexte international.

Par ailleurs, il nous paraît impossible de répondre à la question "notre stratégie doit-elle être défensive, offensive ou préventive ?" Elle doit être nécessairement être les trois à la fois.

"Comment rendre le fonctionnement du Mrap le plus efficace possible ?" Nous pensons qu'il ne faut surtout pas alourdir le fonctionnement actuel : (comités locaux, fédérations départementales, instances nationales) par la création d'une structure régionale, alors que nous rencontrons les plus grandes difficultés à gérer les structures existantes. Par ailleurs, il nous paraît important que la base et les commissions soient représentées et impliquées dans les organes délibératifs et exécutifs de notre Mouvement.

Comité local de Saint-Denis

Citoyens du monde et d'un pays.

Plus que jamais l'action est nécessaire pour faire refluer le racisme et l'inimitié entre les peuples.

Nous affirmons que c'est possible car nous sommes témoins de la volonté de forces démocratiques, capables de se soulever pour

manifesteur leur volonté de créer un monde où l'égalité des droits, la paix et la liberté ne sont pas seulement des thèmes de discours en période électorale.

1 Militantes et militants pour l'amitié entre les peuples, nous nous voulons "citoyens du monde"... il nous faut

donc faire prendre conscience à tous de l'interprétation des problèmes internationaux. Pour ce faire, nous devons aider à faire la lumière sur les événements internationaux et refuser un équilibre mondial qui resterait basé sur la domination des uns sur les autres. C'est pourquoi, nous continuerons de militer pour une annulation de la dette du Tiers Monde tout en voulant en préciser les modalités. En effet, cette annulation de la dette n'est pas, pour nous, un blanc-seing, donné aux fortunes des Hassan, Mobutu, Bongo... et consorts... Annuler la dette exige de la part

(suite page 6) EST

FÉVRIER 1992

1^{er} : rassemblement devant le Ministère de l'intérieur de plusieurs dizaines de "doubles peines", notamment des grévistes de la faim.

3 : la session de la Commission des Droits de l'Homme de l'Onu à Genève met en garde contre le racisme.

les directoires des **églises protestantes** de Strasbourg entament une procédure administrative pour expulser des lieux de culte des réfugiés déboutés du droit d'asile et en grève de la faim.

la **fédération des parents d'élèves** de St Pierre du Mont (33) demande au Préfet d'**interdire le déjeuner-débat** que veut tenir **Mégrét** dans une "maison du temps libre". Cette maison est partagé avec l'école primaire et maternelle et les parents estiment qu'un tel meeting constitue un danger pour la sécurité des enfants. Ils estiment aussi que "*les propositions du Fn portent atteinte à l'éducation des enfants*".

le **maire de Nantes** demande à la Préfecture l'interdiction d'un meeting de Le Pen.

intervention télévisée de Mohamed Boudiaf, Président du Haut Comité d'État d'Algérie. "*Les forces vives de la société, dont l'armée nationale populaire, ont agi dans un sursaut national qui mérite d'être salué, pour mettre un terme au glissement vers la catastrophe certaine*" affirme Mohamed Boudiaf, mais le pouvoir "*n'a nullement l'intention de remettre en cause la reconnaissance du Front Islamique du Salut*". Parallèlement s'intensifie la répression en Algérie. On déplore de nouveau plusieurs morts, dans les jours qui suivent, en particulier à Batna.

la cour suprême des États-unis décide le **rapatriement à Haïti de milliers de réfugiés** ayant fui sur des radeaux de fortune le régime institué par le coup d'État du 30 septembre.

le Président Menem signe le décret ordonnant l'ouverture

des archives sur les **nazis réfugiés en Argentine** depuis 1945.

4 : plus de **3 000 personnes manifestent à Nantes** contre la tenue d'un meeting du FN.

attentat à Belfast contre le centre de presse du Sinn Fein.

456 : mobilisation dans de nombreuses universités contre les violences perpétrées à plusieurs reprises à l'encontre de locaux associatifs par des militants d'extrême-droite.

5 : publication du 3^{ème} rapport du Haut Conseil à l'Intégration intitulé : "*les conditions juridiques et culturelles de l'intégration*". Le Haut Conseil a été installé le 9 mars 1989 et se compose de neuf membres nommés par le gouvernement. *Différences* reviendra sur ce rapport.

commémoration à l'initiative du Mrap, dans plusieurs villes de France, du **bicentenaire de l'émancipation des juifs**.

grève de la faim en Avignon de réfugiés kurdes déboutés du droit d'asile.

manifestation de plusieurs centaines de personnes à **Perpignan** pour réclamer l'interdiction d'un meeting du Front national, ainsi que contre l'intolérance, pour l'égalité des droits.

manifestation dans les territoires palestiniens occupés après la **mort en prison sous la torture d'un militant de l'Intifada**.

le Conseil de sécurité de l'Onu décide le maintien de l'**embargo contre l'Irak**.

6 : à la suite d'une action efficace du **comité d'Épinay du Mrap**, deux mauritaniens obtiennent leur statut de réfugié politique.

attentat de l'Eta à Madrid, 5 morts et 6 blessés.

7 : signature à **Maastricht** du traité concrétisant l'accord des 9 et 10 décembre 1991. Au cœur de ces accords :

l'union économique et monétaire, une politique étrangère, voire de sécurité, communes. En filigrane, une "citoyenneté européenne" qui, de même qu'avec les accords de Schengen, prévoit donc des droits différents entre "immigrants européens" et ceux d'autres continents.

7 et 8 : à l'initiative d'un collectif d'Ong, dont le Mrap, se tient à l'Arche de la Défense un week-end de rencontres de "**citoyens de la Méditerranée**" auquel participent Palestiniens, Israéliens, Libanais, Français, Italiens, Koweïtis, Espagnols, Algériens, Syriens, Tunisiens, Marocains, (ex) Yougoslaves. Débats sur l'avenir commun des deux rives de la Méditerranée, sur le droit d'asile, sur la résolution des conflits.

8 : comme plusieurs maires avant elle, **Catherine Trautmann**, maire de Strasbourg, se prononce, lors du congrès de la Ligue des Droits de l'Homme, pour le **droit de vote des immigrés aux élections locales**. Catherine Trautmann affirme que "*donner des droits aux étrangers qui sont sur notre sol*" serait preuve de "*courage politique*" favoriserait le "*poings diplomatique*" de la France dans le monde.

la **Ligue des Droits de l'Homme**, lors de son congrès, réclame la libre circulation des immigrés en Europe.

il y a trente ans, 9 manifestants contre la poursuite de la guerre d'Algérie étaient tués au métro **Charonne**.

manifestation à Perpignan contre la tenue d'un meeting d'extrême-droite.

10 : la **Hongrie** décide de fermer ses frontières aux milliers de réfugiés clandestins qui souhaitent se rendre à l'Ouest. Plusieurs milliers d'entre eux survivent aujourd'hui dans des camps de fortune à Kerepestarcsa.

à Caruru, en Amazonie, **600 délégués indiens**

réclament la restitution de leurs territoires.

nouvelle manifestation des **Cachemiris pour leur indépendance**.

11 : à l'initiative du Mrap se met en place, dans les **Landes, un collectif anti-fasciste**. Appel est lancé pour qu'"associations et individus unissent leurs efforts pour faire reculer l'extrême-droite".

12 : **manifestation unitaire à Dijon** contre la venue de Le Pen.

des jeunes et des associations **manifestent à Plaisir** contre la tenue d'une réunion du Fn.

à **Audincourt**, le "collectif pour l'égalité des droits de l'Homme et contre le racisme" propose un **débat** sur "les vices cachés" du Fn et la montée de l'extrême droite en France et en Europe.

13 : **manifestation à Hellecourt** à l'appel de plusieurs associations contre la venue annoncée de Le Pen.

dans un communiqué (n°17), le Fis algérien "*tend la main pour un dialogue responsable et sérieux*" avec le gouvernement. Mais il précise qu'il lance un "*avertissement*" avant un "*révolution de masse*".

14 : plusieurs associations (dont le Mrap, la Fndirp...) appellent à protester contre un meeting du Fn à Valence. La police à interpellé deux militants du Pcf distribuant "*sur la voie publique*" des tracts à ce sujet.

un commando palestinien **tue trois soldats israéliens**.

15 : **rassemblement à Valence** contre la venue de Le Pen le lendemain.

arrestation à Wels, en **Autriche**, de 15 jeunes (soldats, ouvriers, chômeurs, lycéens et étudiants) de 14 à 26 ans qui se réunissaient pour fonder un **groupe néo-nazi**.

raids meurtriers d'Israël au Liban. Plusieurs morts et blessés dans des camps pales-

tiniens et des villages libanais tandis qu'est assassiné le chef du Hezbollah **Cheikh Abbas Moussaoui** ainsi que sa femme et son enfant.

le secrétaire général des **Nations unies** demande l'envoi de 10 000 casques bleus **en Croatie**.

de nouveau une embarcation chargée de réfugiés fuyant le régime de **Saint Domingue** et tentant de gagner Porto Rico fait naufrage. Plusieurs morts.

16 : **répression sanglante au Zaïre** lors des marches "pour la paix et l'espoir" organisées à la sortie des églises de Kinshasa. Les milliers de manifestants, tout à fait pacifiques, demandaient la reprise de la conférence nationale suspendue depuis le 19 janvier. Les troupes de Mobutu tirent, faisant au moins 13 morts.

le parlement local de la **Krajina**, enclave serbe de Croatie, démet de ses fonctions le Président Milan Babic.

17 : un jeune homme de 24 ans, Idir Merhem, est tué à **Montreuil** par un commerçant.

manifestation contre le racisme à l'appel de nombreuses associations de la communauté Havraise contre la venue de mégrét.

18 : **mobilisation à Toulouse** parmi partis, syndicats, associations d'anciens résistants, ligue des droits de l'homme... contre un meeting du Front national.

le docteur qui avait examiné **Aïssa Ihich**, un jeune asmatique décédé en garde à vue au commissariat de **Mantes-la-jolie**, a été inculpé d'homicide involontaire.

coup d'envoi des **élections primaires aux États-unis**.

19 : début du voyage de **Jean-Paul II au Sénégal, en Gambie et en Guinée-Conakry**. Au cours de sa visite des Églises catholiques, il prône le dialogue islamo-chrétien.

20 : **attentat** au service d'accueil des étrangers de la

Préfecture, à **Lille**. L'explosion d'une bombe artisanale fait cinq blessés.

réunion du **collectif anti-raciste à Chartres** qui déclare Le Pen "indésirable à Dreux ou ailleurs".

Nouveaux **raids israéliens, et incursion de l'armée israélienne** au-delà de la zone qu'elle occupe au **sud-Liban**. Plusieurs morts et blessés, notamment dans les villages chi'ites.

21 : 28 organisations, associations, partis, appellent à une **manifestation** le soir même à **Clermont-Ferrand** contre la venue de Le Pen.

sept commissions de l'**Épiscopat** "*proposent quelques éléments de réflexion*" sur l'**extrême-droite et le nationalisme "à l'intention des chrétiens"**. Affirmant que "*l'amour de la patrie est un sentiment naturel tout-à-fait reconnu par le christianisme*", le document dénonce en revanche un certain nationalisme qui "*subordonne la morale et le droit aux intérêts nationaux, exclut de la communauté nationale ceux qu'elle décrète inassimilables*". "*La discrimination et le rejet ne sont pas seulement attentatoires aux droits des étrangers qu'on veut exclure, mais porte également atteinte profondément à ce qui fait l'unité et l'intégrité de la communauté nationale*" dit ce texte, qui ajoute: "*on se sert du christianisme à des fins politiques qui lui sont totalement opposées, comme le faisait Charles Maurras dans la première moitié du XX siècle*". Les commissions, parmi une série de propositions, notamment sur les relations nord-sud, en appellent aussi au dialogue inter-religieux.

immense participation, en **Suède**, aux quelques minutes de grève de protestation contre le racisme et les crimes racistes.

23 : **fin de la grève de la faim** que menaient à Paris depuis le 2 janvier onze expulsables de la **double peine**. Dans une lettre adressée au "comité contre la double peine", le Ministre de l'Intérieur fait

part de quelques nouvelles avancées.

manifestation d'ultra-nationalistes et de communistes sévèrement réprimée à **Moscou**.

24 : les États-unis font savoir à **Israël** que de nouvelles **garanties bancaires** de 10 milliards de dollars ne seront pas accordées si Tel-Aviv ne renonce pas à l'implantation de colonies supplémentaires dans les territoires occupés.

le président **Jean-Bertrand Aristide** démis lors du putsch militaire du 30 septembre dernier et les représentants du Parlement signent à Washington un accord pour le rétablissement de la démocratie en Haïti.

cessez-le-feu en **Somalie**.

25 : le **Conseil constitutionnel** déclare non conforme à la **Constitution l'amendement Marchand** qui aurait légalisé la rétention des étrangers dans des zones de transit dans les aéroports, sans contrôle judiciaire. Le Mrap avait dénoncé ces amendements, ainsi que la loi Marchand en tant que telle.

26 : la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris déboute le Mrap dans le **procès contre Jacques Chirac**. Celui-ci avait pourtant déclaré: "*il est certain que d'avoir des Espagnols, des Polonais et des Portugais qui travaillent chez nous, cela pose moins de problèmes que d'avoir des musulmans ou des noirs (...)* comment voulez-vous que le travailleur français qui habite la Goutte d'Or et qui travaille avec sa femme et qui, ensemble, gagnent environ 15 000 francs par mois et qui a sur le palier à côté de son Hlm, entassée, une famille avec le père, trois ou quatre épouses et une vingtaine de gosses et qui gagne 50 000 francs de prestations sociales sans naturellement travailler (...) et si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur, et bien le travailleur français sur le palier il devient fou et il faut le comprendre". Le Mrap, qui estime que ce jugement "*a ses raisons que la raison ignore*" a fait appel.

le **Canard enchaîné** publie des révélations sur **Paul Malaguiti**, tête de liste du

Front national dans la région Centre et membre du comité central du Fn. Ex-guestapiste, condamné à mort pour collaboration avec l'ennemi nazi (cf: lors du massacre de résistants à Cannes en 1944), il s'est ensuite engagé dans la légion, a participé à la guerre d'Indochine, puis est devenu en Algérie garde du corps du parachutiste Le Pen. Condamné pour complot contre l'Etat français et incarcéré, Malaguiti est toujours aujourd'hui un prospère administrateur de la société Europaris-Conseils (Cf *Le Canard* du 8.2.1992).

la Cnil demande au gouvernement que le "**fichier des juifs**" établi en 1940 et que Serge Klarsfeld avait retrouvé dans les archives du secrétariat d'Etat aux anciens combattants soit exposé au Mémorial du martyr juif.

publication, dans la presse israélienne, d'un **rapport sur les tortures infligées aux prisonniers politiques palestiniens**.

27 : les 240 banques créancières de l'**Algérie** décident une **réduction de sa dette**.

28 : les **militants nationalistes corses empêchent Le Pen** de tenir un meeting dans l'île de Beauté où l'attendent une soixantaine de ses comparses d'extrême-droite. Des automobilistes ou des manifestants lui lancent clairement ce qu'ils pensent de lui: "*sale nazi*", "*rentre chez toi*".

en **Albanie**, les policiers ferment de nouveau l'accès aux ports pour empêcher la fuite de milliers d'Albanais.

la Csce adopte, à Prague, un plan de cessez-le-feu, de médiation régionale et internationale et d'aide humanitaire dans le **Nagorny-Karabakh**.

le Conseil de sécurité des nations-unies crée une **Autorité provisoire chargée de rétablir la paix au Cambodge** et d'organiser des élections libres avant juin 1993.

la **Russie et l'Afrique du sud** rétablissent leurs relations diplomatiques.

Chronologie établie par Isabelle Avran

LA GUERRE D'ALGÉRIE ET NOUS

Le 19 mars 1992 à 18 heures, salle Cfdt, 4, bd de la Villette à Paris (métro Belleville), à l'initiative du Mouvement pour les Droits Civiques avec le soutien du Mrap et de Radio-Soleil, se tiendra un débat sur "la guerre d'Algérie et nous", trente après les accords d'Evian. "Le bilan d'une présence et d'une décolonisation dans la douleur et le sang reste à faire", disent les

organisateur du débat auquel participeront : Mouloud Aounit, Abdel Aïssou, Edmonde Charles-Roux, Farid Aichoune, Henri Alleg, Smail Adjaï, Abdelkader Djeghoul, Jean-Luc Enaudi, Fariel Fates, Alfred Grosser, Mgr Jacques Gaillot, Jean-François Held, Kassa Houari, Sadek Sellam, Jacques Vergès.

Parmi les questions : «L'actualité algérienne et les échos qu'elle suscite ici soulignent à quel point cette terre semble toujours aussi proche. Proximité à relier sans doute à un million d'Algériens et leurs enfants qui vivent en France.

L'immigration comme trait d'union ? Ou pour souligner l'impossibilité d'accéder à un imaginaire commun ? Un certain racisme anti-arabe, tout comme les balbutiements tant de la citoyenneté que de la laïcité, n'ont-ils pas à voir avec une guerre non assumée ? Non assumée parce que non dite dans sa totalité. Les ambiguïtés algériennes n'ont-elles pas structuré en creux, les institutions de la V^{ème} République ? S'il apparaît de plus en plus clairement, que c'est un moment central de l'histoire française qui s'est joué dans cette partie du Maghreb, de l'Afrique, comment expliquer l'actuelle difficulté à enseigner ?

A l'ère des inquiétudes sur l'avenir de la relation Nord/Sud, le cadre de résolution du mixte Franco-Algérien, pourrait bien être exemplaire des rapports inter-étatiques entre mondes Arabe et Européen au XXI^{ème} siècle.»

"LE RACISME, PARLONS-EN"

"Si nous n'apprenons pas à vivre ensemble comme des frères, nous allons tous mourir comme des fous".

Les militants du Mrap et de la fédération des œuvres laïques de Seine-Saint-Denis ont fait leur cette réflexion de Martin Luther King, et décidé d'organiser en mars-avril un mois du cinéma contre le racisme.

PARLER du racisme avec les jeunes, débattre, à partir de films projetés à leur intention, tel est le projet imaginé par les militants de Seine-Saint-Denis. L'an passé déjà, à l'initiative de la Fol 93, avec le concours de la Ligue de l'enseignement, ils avaient lancé une initiative un peu particulière en direction des jeunes scolarisés : 500 livres contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples circulaient dans les lycées et collèges.

Grâce à des contacts souvent personnels avec des enseignants, ils communiquaient un choix de livres dans ces lycées, pour quinze jours. Après lecture, ils organisaient des débats avec les jeunes, plus intéressés que ne le laissent croire des clichés trop promptement répandus.

Aussi ces quatre ou cinq semaines d'un travail limité à certaines villes du département ont-elles laissé un goût amer à ces mili-

tants : il était possible de faire plus et mieux, les réactions des jeunes eux-mêmes en témoignaient.

DU CINÉ AU COLLEGE

Et, cette année, c'est un mois du cinéma qui se met en place. Le Gfen, le Clap, la Fol et le Mrap travaillent ensemble au succès de cette initiative. Une première dans le 93. Le Gfen a plutôt travaillé à la conception du projet, et organisé un stage de formation des enseignants sur le thème : "comment débattre du racisme avec les adolescents", auquel ont en fait participé surtout des "habitués" du Gfen. Sans doute sera-t-il donc important de réfléchir à d'autres stages dans le futur... D'autant, remarquent les militants du Mrap comme ceux de la Fol, qu'une espèce de "malaise institutionnel" fait encore hésiter nombre d'enseignants ou d'éducateurs lorsqu'il s'agit d'aborder la question du racisme.

Le mois du cinéma contre le racisme sera donc l'occasion pour les ensei-

gnants qui souhaitent y participer de permettre à leurs élèves de visionner des films de qualité et d'organiser ensuite des débats ou toute autre initiative à leur convenance. Certains par exemple réaliseront des recherches historiques précises, des journaux avec l'aide de journalistes de la presse locale, des dessins, des affiches, des clips vidéos, des pièces ou des scènes de théâtre, organiseront des conférences avec des spécialistes extérieurs à l'école...

FORMATION ET INITIATIVES

D'ores et déjà, le collège Fabien de Seine-Saint-Denis a banalisé la journée contre le racisme du 23 mars. Toutes les classes participeront ce jour-là à des activités sur le thème de la différence, de l'exclusion. Le syndicat des instituteurs de Saint-Ouen propose quant à lui la réalisation de clips-vidéos qui seront projetés en salle aux jeunes de la ville. Les journalistes de Tremblay aideront les jeunes à réaliser un journal...

Le Mrap, qui dispose de comités locaux dans plusieurs villes du département, a multiplié les contacts : directeurs d'écoles, inspecteurs départementaux, syndicats d'enseignants, municipalités, directeurs ou directrices de salles, qu'elles soient ou non municipales... Les réactions ? Toujours positives, de Stains à La Courneuve ou Aubervilliers, du Blanc-Mesnil à Saint-Ouen ou Saint-Denis, de Tremblay à Bagnole. Parmi les municipalités, toutes favorables au projet, les propositions diffèrent quelque peu : les unes souhaitent en devenir totalement maîtres d'œuvres, les autres préfèrent laisser agir le mouvement associatif quitte à apporter l'aide nécessaire en matière d'information, de prêts de salles... Pour le Mrap, ce qui compte, c'est d'abord de réussir le projet.

CHOIX DE FILMS

Forts de ces accords de principe, le petit collectif d'organisation s'est donc lancé dans une phase plus concrète de préparation. Il fallait tout d'abord choisir une série de films possibles. A des films sur la richesse de l'échange, de la connaissance réciproque des cultures... les initiateurs du projet tant de la Fol que du Mrap en ont préféré traitant très directement du racisme. Mais ils n'ont pas travaillé seuls : des directeurs de salles s'y sont naturelle-

ment associés. "Ceci dit, fait remarquer Claude Gomet, du Mrap 93, le plus dur en la matière n'est pas de faire un choix, mais de trouver suffisamment de films. Il y en a peu qui traitent du racisme".

▲ A Tremblay, le cinéma Jacques Tati proposera quatre films du 19 mars au 7 avril :
- *Le Dictateur*,
- *Le petit garçon aux cheveux verts*,
- *Au revoir les enfants*,
- *E.T.*

▲ Deux films au cinéma Louis Daquin du Blanc-mesnil :
- *Sarafina*,
- et un film pour les petits qui n'est pas encore choisi.

▲ A Stains, le cinéma Paul Eluard prévoit du 17 mars au 4 avril la projection de :
- *Storm Boy*,
- *Au revoir les enfants*,
- *Boy'zn the Hood*,
- *Le petit garçon aux cheveux verts*.

▲ Le Cin'hoche de Bagnole propose du 9 au 24 avril :
- *Un monde à part*,
- *Le petit garçon aux cheveux verts*,
- *Enemy mine*,
- et probablement *E.T.*

▲ L'espace 1789 de Saint-Ouen choisira, pour une projection s'étalant du 6 au 24 avril, parmi huit films :
- *Rue Case nègre*,
- *Un monde à part*,

- *Au revoir les enfants*,
- *Enemy*,
- *Sarafina*,
- *Le petit garçon aux cheveux verts*,
- *Fievel et le nouveau monde*,
- *E.T.*

▲ Le cinéma Houdremont de La Courneuve projettera du 25 au 31 mars et les 22, 23 et 24 avril :
- *Au revoir les enfants*,
- *Un monde à part*,
- *Le petit garçon aux cheveux verts*.

▲ Le Studio d'Aubervilliers prévoit quant à lui :
- *Au revoir les enfants*,
- *Un monde à part*,
- *Le petit garçon aux cheveux verts*.

Pour toutes les villes qui ne disposent pas de salle de cinéma, le collectif d'organisation propose des films en 16 mm, qu'il est possible de projeter dans les écoles :

- *Sarafina*,
- *Enemy*,
- *Colère en Louisiane*,
- *Comme les six doigts de la main*,
- *Les enfants du 67*,
- *La planète sauvage*.

Aujourd'hui, ce sont 22 800 jeunes que concerne cette initiative cinématographique dans le département. Quel profit en tireront-ils ?

Probablement nous le diront-ils dès fin avril, et peut-être leur donnerons-nous alors la parole, pour qu'ils évoquent ce qu'ils auront prévu dans la foulée...

Expo Intifada

A partir du mois d'avril, dans les locaux du Conseil général de la Seine Saint Denis, vous pourrez voir une exposition de photographies de Joss Dray sur la vie du peuple palestinien durant le soulèvement. L'occupation au quotidien, la résistance : des barricades à l'activité patiente des comités populaires, la répression, tels seront les principaux thèmes de cette exposition sous le signe de la paix à construire. A l'initiative de la commission "Proche-Orient" du Mrap, conçue et réalisée par une équipe de professionnels, cette exposition circulera dans plusieurs villes de Seine Saint Denis et d'autres départements et sera à la disposition des comités locaux du Mrap.

Différences

89, rue Oberkampf
75543 Paris Cedex 11
Tél. : 48.06.88.00
Télécopie : 48.06.88.01

Directeur de la publication

Mouloud Aounit
Gérant bénévole
Martial Le Nançq
Rédacteur en chef
Cherifa Benabdessadok

Journaliste

Isabelle Avran

Chargée de communication et de promotion

Mélina Gazsi

Publicité

au journal

Abonnements

Isabel de Oliveira

Maquette PAO

Jean-Guy Vizet

Tél. : 46.63.76.53

Impression

Montligeon

Tél. : 33.83.80.22

Commission paritaire

n° 63634 ISSN 0247-9095

Dépôt légal 1992-03

de ces tyrans, doublés de voleurs, la restitution au peuple de l'argent qui leur était destiné. Il nous faut militer pour un Nouvel Ordre Economique Mondial, car il n'y a pas de régulation possible de l'émigration vers les pays riches sans l'établissement de nouveaux rapports économiques avec les pays défavorisés, sur la base de **l'égalité des droits**.

Notre militance pour l'Amitié entre les Peuples nous fait persister (comme nous l'avons fait lors de la guerre du Golfe) à dire : **non à la guerre - oui au désarmement**. Nous continuerons, avec toutes les organisations et les forces démocratiques et pacifistes, à militer en ce sens.

2 Nous sommes "citoyens d'un pays" à vocation démocratique et berceau des droits de l'homme. Mais une citoyenneté, pour nous, n'a pas de sens si elle n'est pas partagée. C'est pourquoi nous voulons la **participation active de tous** à la vie de la cité. Notre mot d'ordre est du reste : l'égalité des droits dans la justice, la liberté et l'égalité des devoirs. Cela implique :

- ▲ **Droit de vote** pour les résidents d'origine étrangère (impliquant une résidence de manière durable).
- ▲ **Droit au regroupement familial** sans aucune restriction.
- ▲ **Droit d'asile politique** et, par voie de conséquence, action en faveur des déboutés actuels de ce droit d'asile.
- ▲ **Droit à une justice égalitaire** et, par voie de conséquence, un refus de la double peine.
- ▲ **Accueil des immigrés**, dans le respect de leur identité culturelle, sans occulter le débat sur ce qu'implique pour tous (Français de souche y compris) le concept d'identité culturelle.

Concrètement, pour l'année à venir, nous voulons diriger notre action...

- ▲ En direction des militantes et militants de notre mouvement, pour nous **former, nous**

"**conscientiser**" dans cette double finalité : "être citoyen d'un pays parce que citoyen du monde"... et vice-versa ! Cela suppose une politique accrue d'adhésion pour, à la fois, diffuser plus largement nos idées et élargir notre base militante pour plus d'efficacité et de crédibilité.

- ▲ En direction de tous ceux et celles qui détiennent des responsabilités, pour les interpeller, afin qu'ils s'engagent dans cette entreprise de salubrité publique, nécessaire à l'heure où des hommes politiques, prétendant diriger la France, ne parlent des étrangers résidents en France que sous le mode d'"odeurs" ou d'"invasion". Nous nous engageons à provoquer ou favoriser le débat (avec toutes les forces démocratiques) en direction de toutes les autorités : élus municipaux ou autres, militants et responsables syndicaux et politiques, autorités religieuses, responsables de l'économie afin de les mettre devant leurs responsabilités.
- ▲ En direction de l'opinion par la diffusion de nos analyses et propositions, et en direction des médias dont nous savons par expérience qu'ils sont plus portés vers le scoop que vers l'information. Nous nous engageons à intervenir pour solliciter de leur part plus de vigilance dans leurs analyses et commentaires, et qu'ils écartent les amalgames et les confusions.
- ▲ En direction, d'une manière privilégiée, des jeunes et des formateurs. Les formateurs ont un rôle particulier et d'importance. Les jeunes sont l'avenir. Ils sont, les uns et les autres, des forces potentielles, capables de faire bouger les choses. Ils sont les acteurs indispensables d'un combat pour les libertés démocratiques et le droit des peuples.

Extraits du rapport de l'Assemblée Générale de Saint-Nazaire du 30 novembre 1991

Le conflit israélo-palestinien

L'ouverture de la Conférence de Madrid a suscité quelques espoirs de retour à la Paix. Force est de constater qu'à ce jour, le processus est bloqué et la négociation plutôt dans l'impasse. L'intransigeance du gouvernement israélien s'est traduite :

- ▲ par son refus d'admettre à la table de la négociation une véritable représentation du peuple palestinien, comportant des délégués de Jérusalem-Est, des territoires occupés et de la diaspora palestinienne, tous également qualifiés pour représenter l'ensemble de cette communauté dispersée
- ▲ par sa détermination d'empêcher toute négociation sur le fond: application des Résolutions 242 et 338 de l'Onu qui lui imposent l'évacuation des territoires occupés en 1967 et sous le signe desquelles avait été placée originellement la Conférence (discours de Bush devant le Congrès américain le 6 mars 1991), concessions territoriales indispensables à tout règlement
- ▲ par son mépris de la légalité internationale (Convention de Genève) dans les territoires occupés où il mène depuis longtemps une politique cruellement répressive (voir rapport du Cier publié ces jours derniers sur la situation dans ces territoires cf. "Le Monde" du 29 janvier 1992) et multiplie depuis le début des négociations les implantations de colons israéliens en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

Les Etats-Unis, initiateurs et maîtres de la négociation, se refusent, pour le moment, à exiger d'Israël les concessions minimums qui seraient seules susceptibles d'ouvrir des perspectives, même fragiles, vers un règlement et persistent, par ailleurs, à ignorer la réalité du fait national palestinien. Ils démontrent ainsi que leurs invocations fréquentes à un nouveau droit international, ne les empêchent pas, en fonction de leurs intérêts et de leurs sympathies,

de pratiquer le "deux poids, deux mesures".

L'Europe et les institutions internationales.

Le gouvernement français a oublié tous les engagements pris lors de la crise du Golfe par le Président de la République (discours du Président Mitterrand devant l'Assemblée générale de l'Onu le 24 septembre 1990 et déclarations ultérieures) quant à la nécessité de reconnaître aux Palestiniens le droit d'avoir une terre et de se constituer en État. La Cee s'est contentée de déclarations de principe et n'a pas hésité après suspension provisoire à reprendre l'aide financière à l'État d'Israël. L'Onu a laissé sans protestation les États-Unis s'arroger le droit de régler pratiquement seul un problème qui, de toute évidence, concerne la communauté internationale et qui a fait l'objet de résolutions votées à l'unanimité par le Conseil de Sécurité. La dernière en date, la résolution 726, votée le 6 janvier 1992 à la suite de l'expulsion de 12 Palestiniens de Cisjordanie, comme les précédentes, est restée sans effet.

L'aggravation dramatique de la situation des Palestiniens dans les territoires occupés est confirmée par l'association humanitaire israélienne B'tselem (plus de 800 Palestiniens tués depuis le début de l'Intifada et plus de 17 000 arrestations en 1991, cf. "Le Monde" du 10 décembre 1992) et par la déclaration d'Amnesty en date du 29 janvier 1992, sur la torture dans les territoires occupés (cf. "Le Monde" du 1er février 1992).

La question kurde

La Commission pense qu'il importe de rappeler à l'opinion que le peuple kurde dans sa lutte nationale pour l'autonomie et/ou l'indépendance, doit faire face, en raison de son implantation géographique, à l'action répressive de plusieurs Etats, et pas seulement à celle de l'Irak. En dehors de l'Irak et, à un degré moindre, de la Syrie, il convient, en particulier, de dénoncer le comportement de l'Etat turc qui mène à l'égard de sa minorité kurde (11 millions) une politique de violence extrême, trop sou-

vent occultée, pour des raisons d'opportunité politique, dans les pays occidentaux.

Dans le même ordre d'idée, il faudrait rappeler que la coalition occidentale qui a mené la guerre contre l'Irak, a sa part de responsabilité dans la situation actuelle difficile des Kurdes (comme dans celle des Chi'ites du sud de l'Irak) par l'encouragement qu'elle a apporté à la rébellion pour ensuite l'abandonner.

L'embargo contre l'Irak

Dans un pays dévasté par les bombardements des coalisés lors de la guerre du Golfe, le peuple irakien dont les morts civils et militaires se chiffrent par dizaines sinon par centaines de milliers souffrent désormais cruellement de l'embargo que les vainqueurs de la guerre continuent à lui imposer (voir à ce sujet les rapports de l'Onu et de l'Unicef sur la mortalité infantile).

Le Mrap ne peut que réagir contre un tel traitement imposé à une population qu'on ne peut rendre responsable de la politique suicidaire de son dictateur. C'est pourquoi la Commission demande que le Mrap s'associe activement à la campagne de personnalités et des organisations rassemblées sur la base de l'appel du 26 juillet pour la levée du blocus de l'Irak (dit "Appel des 23").

Pour la Commission Proche et Moyen-Orient Ahmed KHENNICHE

Union : fusion et confusion. Contribution pour une logique pragmatique.

Quelques contributions pour notre prochain Congrès mentionnent un besoin d'union entre organisations de lutte contre le racisme. Certes, dans notre époque qui voit s'effondrer avec ce siècle finissant les idéaux qui l'ont porté et les outils qu'il s'était forgés, la tentation est grande de renoncer à nos espoirs et de refuser à l'imagination son pouvoir. Et, faute de ce cocktail d'imagination, de pouvoirs ou d'espoirs, il peut sembler sécuri-

sant de tenter de combler le vide où béent nos effritements par un regroupement des forces restantes. Toutefois, nous ne pouvons ignorer cette démarche effectuée par des organisations politiques, dont, en dernier ressort, c'est aussi une des fonctions. Il nous faut suivre attentivement cette évolution de nos interlocuteurs politiques et rester à l'écoute de ce foisonnement de tourbillons à la recherche de leur recomposition. Etre à l'écoute de l'organisation de la société ne signifie nullement succomber aux chants des sirènes cherchant désespérément dans leur démarche tâtonnante la caution de notre sigle, ou plus simplement nos forces militantes. Ce serait entraîner le Mrap à la noyade dans des eaux politiques où surnagent les requins aux dents les plus souriantes; ce serait dénaturer le Mrap de sa fonction au sein de la société française. C'est parce que le Mrap a tenu ferme le cap de la mission qu'il s'était fixée, qu'il a pu traverser l'histoire sans sauter sur des mines politiques.

De même, des organisations qui interviennent sur les mêmes terrains que nous, ont, par leur nature et par leur histoire, pris des stratégies différentes des nôtres. C'est une richesse supplémentaire pour le succès de notre combat qui peut ainsi se nourrir de forces qui se complètent grâce et dans leurs diversités.

C'est ce groupement de composantes différentes des forces antiracistes et d'organisations démocratiques sur une plate-forme revendicative précise et clairement définie au préalable qui a permis le succès de la manifestation du 25 janvier 1992. Cette plate-forme commune à des signataires très différents a offert à un plus grand nombre de personnes la possibilité, sur cette base, de promouvoir l'application concrète des valeurs qui l'animent. C'est ainsi que les organisations ayant appelé à manifester ont pu dépasser le cadre de leurs structures militantes et être rejointes par de nombreux citoyens sans avoir à réduire le contenu revendicatif de la manifestation, sans faire de

concession sur un thème plus consensuel tel que la stricte dénonciation de l'extrême-droite. La méthode employée pour la préparation de cette manifestation, ébauchée dès le 3 octobre 1991, a abouti à ce que la date du 25 janvier marque un tournant dans l'histoire récente de la France et laisse présager d'autres ouvertures dans le futur : pour de nombreux partenaires, le débat se resitue enfin dans le cadre des valeurs fondamentales qu'il n'aurait jamais dû quitter, à savoir une citoyenneté pleine, entière et partagée de tous.

Des espaces de coopération pour des actions se sont peut-être encore plus ouverts que dans le passé, en particulier avec les organisations de défense des Droits de l'Homme, avec des conséquences bénéfiques vis à vis d'autres strates de partenaires qui se sont impliqués dans la lutte contre le racisme. C'est un travail à long terme qu'il faut poursuivre, dans le respect réciproque de nos spécificités. C'est parce que leur histoire, leurs analyses, leurs stratégies, et les solutions proposées diffèrent, que l'union ponctuelle sur des objectifs préalablement définis peut renforcer la dynamique d'un combat commun.

Toutefois, engager uniquement nos forces dans des démarches communes et par conséquent, sur des plates-formes réduites à un dénominateur commun à minima, appauvrit la promotion des valeurs qui nous animent et a nécessairement un effet réducteur sur nos luttes, prises une à une et dans leur ensemble. Pour enrichir la démarche, il est nécessaire que chacun puisse décliner selon ses propres valeurs autour du thème qui nous unit. A l'inverse, systématiser l'union (dans le but d'une future fusion structurelle?) ne pourrait que générer la confusion (au sens vulgaire psychopathologie). De même, l'unité ne doit pas engendrer l'unicité, sous peine de dessécher, de s'appauvrir au lieu de nous enrichir de notre diversité. L'unité n'est une force que si elle a été connue dans la clarté, donc

nécessairement sur des objectifs clairement définis. Il faut également remarquer que la plupart des organisations de lutte contre le racisme portent en elles et dans leur sigle la limite de leur propre champ d'interventions, prêtant ainsi le flanc à une partie de la critique que fait P.A. Taguieff aux organisations antiracistes : strictement réactives à une situation historique donnée ("contre le racisme et l'antisémitisme", "Sos"), ou ne se définissant que par l'existence de l'autre et dépendant ainsi du maintien de son statut de différent et d'inégal ("solidarité avec les travailleurs immigrés"), leur mission première ne serait pas de proposer la création de nouveaux champs sociaux à défricher et/ou à construire, mais se limiterait par essence à un phénomène plus réactif. Ceci peut au moins expliquer partiellement pourquoi une certaine expression antiraciste a eu du mal jusqu'à présent à se sortir du borbier purement incantatoire et moralisateur. Parmi ces organisations, le Mrap est la seule à pouvoir opposer un "pour" au "contre" qu'il combat, tout au moins dans son sigle et donc dans son signifiant. Heureusement, nous pouvons noter que ces organisations parviennent de mieux en mieux à dépasser les contraintes de ce cadre, et partagent de plus en plus souvent avec nous la volonté de s'attaquer aux racines des problèmes sociaux et démocratiques qui se posent avec une acuité croissante en France. C'est ainsi que nous sommes de plus en plus nombreux à penser que le débat autour de l'immigration en France ne peut plus faire l'économie de celui sur l'évolution des rapports Nord/Sud et du développement de l'"amitié entre les peuples".

Il est à noter que si le Mrap a toujours tenu ses engagements politiques vis à vis de ses partenaires, la réciprocité n'a pas toujours été vraie (euphémisme!), ce qui envenime le climat de confiance qui devrait exister entre organisations qui n'ont qu'un ennemi : le racisme. Il est dommageable que l'opportunisme politicien, ou la recherche

systématique d'une promotion médiatique quelles que soient les concessions politiques, puissent prendre le pas sur les objectifs à atteindre, et susciter ainsi un climat de suspicion. L'emprise des pouvoirs politiques sur les organisations, la recherche simultanée à travers une action de plusieurs buts dont certains n'ont rien à voir avec la cause antiraciste, nuisent à l'établissement de relations fiables et sereines. Il n'est ni dans notre fonction au sein de la société française, ni dans nos objectifs pour la recherche de soutien matériel et logistique, de vouloir simultanément inviter à notre table l'oncle nourricier, et alimenter d'autre part la refondation à l'extérieur d'une partie du pilier sur lequel il repose. Il est vrai que notre démarche interne qui consiste à partir de notre pluralisme pour définir notre action se rencontre peu au sein des autres organisations qui sont plus un lieu de conflits entre tendances dont la résolution se fera par l'exercice du pouvoir d'une tendance (ou d'une alliance) majoritaire sur une minorité.

Notre pratique déontologique, entre autres, fait bénéficier notre Mouvement d'une forte image de sérieux et de crédibilité. La parole du Mrap est toujours attentivement écoutée et nous bénéficions d'une bonne audience auprès du milieu associatif; c'est une force morale qui pèse beaucoup plus que ce que l'on pourrait supposer d'un Mouvement qui n'a pas assez d'adhérents et qui dispose de trop faibles moyens financiers. En conclusion, une union efficace pour le combat que nous menons doit reposer sur des bases idéologiques claires, des objectifs précis avec une méthodologie pour les atteindre respectée de tous les partenaires, et dans la diversité.

Nous devons poursuivre dans la voie de ce qui fait notre crédibilité et avec le respect des accords que nous prenons. Malgré notre faiblesse financière, les turbulences, les manœuvres des uns et des autres, notre attitude, du ressort de l'éthique, fait que notre voix compte

depuis longtemps et qu'ainsi nous sommes et continuerons d'être (sauf pour les médias?) un interlocuteur fiable et crédible dans la lutte contre les discriminations et les exclusions et pour le développement de l'amitié entre les peuples.

Alain CALLES
Le 23 janvier 1992

Contre la France et l'Europe des exclusions

Aujourd'hui, une angoisse insistante taraude la plupart des hommes et des femmes issus de l'immigration extra-communautaire. Nombre de militants progressistes, de responsables d'associations de l'immigration ou antiracistes françaises et européennes sont inquiets. La politique suivie par le gouvernement français, qui vient en décembre de renforcer et durcir les procédures d'obtention du droit d'asile et du droit au séjour en France, ou celle de l'Europe laissent triompher les exclusions, l'injustice, les replis identitaires et sécuritaires basés sur le refus et la peur de l'autre, particulièrement ceux venant du Sud. Ces hommes et ces femmes ont partagé le destin de la France (ou d'autres pays de la CEE) dans son histoire, dans son développement économique et son rayonnement culturel et y ont contribué. Ce qui les inquiète le plus désormais "ce n'est pas le Front National et ses campagnes racistes, parce que nous sommes en situation régulière, mais c'est davantage les menaces qui pèsent sur nous dans l'Europe de demain. Qu'allons nous devenir si nous sommes exclus des droits et des statuts qui seront appliqués aux immigrés originaires d'un pays de la CEE alors que nous sommes installés et travaillons depuis de nombreuses années en France, souvent avec nos enfants?"

L'exclusion et le racisme s'institutionnaliseraient-ils à l'égard de tout ce qui n'est pas migrant européen, comme le laissent penser les accords de Schengen ou ceux du groupe de Trevi qui assimile l'immigration au terro-

risme? De multiples réglementations ou dispositions semblent donner raison à l'extrême-droite qui clame qu'il y a des gens assimilables et d'autres non-assimilables à cause de leur culture et de leur religion.

Ainsi de la liberté de circulation d'un côté et des visas et restrictions de l'autre ; du droit au séjour d'un côté et de sa subordination à de nombreuses conditions de l'autre ; de l'expulsion strictement réglementée d'un côté et beaucoup plus facile de l'autre ; du regroupement familial quasiment libre pour les Européens et de conditions si strictes, pour les non-Européens, qu'elles empêchent sa réalisation sinon de façon clandestine. Même si la marginalisation, la pauvreté ne frappent pas seulement interdits aux étrangers), à la formation, à l'école (exemple : Montfermeil), au logement (exemple : Quai de la gare), ou la santé.

Dans la société française comme dans l'Europe de demain, nous devons défendre absolument le principe d'égalité des droits. On ne saurait accepter la construction d'une Europe et d'une citoyenneté à plusieurs vitesses. Chaque étranger "résident", communautaire ou extra-communautaire, ne doit-il pouvoir bénéficier des mêmes droits civiques et politiques que les nationaux? Nous devons écarter toute notion de quota, de seuil de tolérance ("la tolérance aurait-elle un seuil?") ou de politique de ghetto, inacceptable dans son principe, qui lèse les populations étrangères et particulièrement extra-communautaires et crée les conditions de l'intolérance et du racisme. Il est nécessaire de combattre pour l'égalité des droits politiques et sociaux à tout niveau entre Français et Européens communautaires et extra-communautaires comme cadre plus large, plus solidaire, plus efficace contre la montée de

la haine, de l'extrême-droite et du national-populisme en France et en Europe. Ce combat est indissociable d'un autre pour exiger que nos Etats européens, et particulièrement la France, s'engagent à prendre réellement le problème à sa source en menant une véritable politique de partenariat et d'aide aux pays du Tiers-Monde, notamment à l'égard des pays non-européens qui sont les principaux pourvoyeurs de main-d'œuvre.

Roland Mérieux

L'union nécessite la clarté

Il m'est assez difficile d'intervenir dans la tribune de discussion de ce congrès, j'ai peur de tomber dans la paraphrase du texte d'orientation. C'est pourquoi, je vais faire part de quelques réflexions que m'inspire la réunion régionale Rhône-Alpes. Je n'en fais pas ici un compte-rendu, ce sont mes propres réactions. Je suis très frappé par le fait que, dans leur diversité, les comités représentés à cette réunion, (9 comités sur 16) parviennent à des conclusions assez semblables, en tout cas sur les points principaux. Par exemple sur la dimension internationale : certes des participants ont voulu souligner que la responsabilité centrale du Mouvement, pour le moment, se situe en France, mais non seulement tous sont sensibles au parallélisme des situations (Allemagne, Italie etc...) mais encore soulignent que désormais la question dominante est celle du rapport du Nord au Sud.

J'ai été frappé aussi de l'imbrication de deux questions, celle de l'union et celle des priorités. Tout le monde voit que dans la dernière période il y a eu "du nouveau" dans les rapports entre organisations, et que cela ne s'est pas produit dans la confusion. Mais en outre, des participants ont souligné qu'il était important que, dans ce contexte, l'identité du Mrap soit mieux affirmée, par exemple à travers des campagnes nationales. L'union a progressé à partir du moment où, dans une situation

de plus en plus difficile, le Mrap s'est appliqué à demander plus de rigueur, au lieu de se laisser aller aux facilités du "plus petit commun dénominateur!".

Quelqu'un a dit : "pas de fusion, et encore moins de confusion!". C'est comme cela qu'on peut avancer et ma propre expérience de ces derniers mois, où le Mrap a été très actif dans un Comité de solidarité et de soutien à des grévistes de la faim, me confirme dans la certitude qu'il nous est plus facile, aujourd'hui, d'organiser l'action unie, dans la clarté, pour le plus grand bien du Mouvement antiraciste en général, le Mrap en tant que tel ayant tout à y gagner. Sur la question des structures, je suis partagé, et là encore il me semble que tout le monde réagissait un peu de la même façon. C'est vrai, une réunion régionale, c'est intéressant, riche, on n'y perd pas de temps (car le temps y est compté), il s'y déroule un vrai débat... mais comment conférer à cela la permanence d'une structure? Cela paraît, pour le moment, impossible. Il faudrait renouveler les rencontres, les discussions... mais il paraît vraiment difficile de faire plus.

J'ai l'impression que nous aurons un bon congrès.

J.J. KIRKYACHARIAN

● // // // L'importance des Comités jeunes

Le but du Mrap est de faire grandir les idées contre le racisme. Il faut donc agir dès l'entrée dans le cursus scolaire. Sans oublier les projets d'éducation. Demander aux instances de l'Éducation Nationale d'intégrer les valeurs antiracistes dans les programmes scolaires. L'école doit être un lieu d'étude des différentes cultures.

Dans les facultés, le rôle du Mrap est d'aider les étudiants étrangers, mais aussi de lutter contre la constitution et la prolifération de syndicats ou partis d'extrême droite. Dans les lycées, le rôle du Mrap est d'une part de préparer la relève des militants de la fac, mais aussi et surtout d'amener les lycéens à

avoir une réflexion sur les dangers des idées d'exclusions.

Comment créer des Comités locaux jeunes?

Ils peuvent démarrer avec quelques copains qui ont envie de militer contre le racisme. En suscitant l'intérêt des jeunes par des tables de discussion dans les lycées et les facs, des conférences-débats avec des secrétaires nationaux et/ou des personnalités qui auront pour but de relancer la réflexion et de mobiliser du monde par une large publicité. Le Mrap doit être constamment présent soit par des "actions coup d'éclats", soit par des affichages... Cela suppose une aide en matériel étant donné les problèmes de trésorerie des Comités jeunes au début.

Le problème de la carte pour les lycéens et les étudiants

Le fait que pour le Mrap les cartes soient par année civile est un problème non négligeable pour les CL jeunes, les remises de cartes doivent se faire en milieu d'année scolaire, ce qui pose des problèmes de mobilisation en début d'année. Il est indispensable qu'un nouveau militant voie se concrétiser son engagement par le paiement d'une adhésion.

Les méthodes

La priorité, semble-t-il, doit être donnée à l'action sur le terrain, c'est-à-dire au renforcement des Comités locaux, parce que l'union, pour être efficace, doit s'opérer ville par ville et non être imposée par la Direction. La médiatisation de notre lutte ne prend sens que par le relais qu'elle trouve dans les CL. Les jeunes ne seront attirés que par une association dynamique dans leur fac, leur quartier, ou leur ville, c'est à dire par un comité local fort et actif. Les immigrés ne seront soutenus dans leurs luttes que par le comité local. Leur défense fait partie intégrante de l'action sur le terrain. Enfin la réflexion doit prendre sa source dans le CL et devrait être relayée par *Différences* afin de permettre une confrontation d'idée entre différents C.L.

Les moyens

La mise en place des unions régionales revêt une extrême importance afin de permettre un meilleur relais avec le collectif national. Ce qui, actuellement, semble être un point faible de notre organisation : les membres du collectif national n'assurent pas suffisamment le relais entre le BN et les CL. Nous devons également continuer d'intervenir par des communiqués sur des questions internationales, continuer de défendre activement les droits des peuples. Cependant, la création d'une structure de concertation n'amènerait rien de plus, dans la mesure où nous recevons des informations sur la situation internationale et nous nous devons d'avoir une discussion sur ces questions au sein de notre organisation.

La stratégie

Nous nous positionnerons donc pour la conservation de l'orientation actuelle de notre Mouvement, c'est-à-dire un Mouvement luttant contre le racisme sous toutes ses formes (en France) et pour l'Amitié entre les peuples. Il faut insister sur le fait que nous combattons les idées racistes et non les individus. A tout prix, nous devons éviter d'apparaître haineux envers les racistes, d'une part parce que nous luttons de manière non violente et d'autre part, nous devons éviter de tendre le bâton à l'extrême droite qui sait si bien le manier.

Comité Jeunes
Lycée-Fac
Toulouse

● // // // Sortir de la presse idéologique

La notion d'"Amitié entre les peuples" doit être strictement délimitée. Cela ne veut pas signifier que le Mrap ne doit pas s'occuper de ce qui se passe dans le monde, mais il ne doit intervenir que lorsque les conflits comportent une dimension raciste.

Face au Front National, il faut oser réaffirmer de grands principes et rompre avec le consensus actuel. Pour cela, il faut

développer les approches théoriques, accepter le dialogue même avec ceux qui nous critiquent, entretenir des relations suivies avec tous ceux qui réfléchissent sur l'intégration, l'immigration, le racisme, etc.

Cette réflexion permettrait de sortir d'une certaine paresse idéologique. La réflexion théorique constitue par ailleurs un préalable nécessaire pour que l'union des forces qui s'opposent au racisme se réalise dans la clarté. L'action des comités locaux doit naturellement être coordonnée par les instances nationales qui devraient fournir des outils d'analyse et d'action qui manquent actuellement. A priori la mise en place d'unions régionales pourrait apparaître comme un progrès. En fait, pour être efficaces, ces structures doivent être animées. Dans l'état actuel du mouvement, les militants "régionaux" seront en fait les militants des comités locaux et des fédérations déjà accablés de tâches. Il faut maintenir la priorité aux comités locaux. Un seul organe délibératif suffirait sans doute, le Conseil national comprenant un représentant par fédération, le Conseil national élirait le Bureau national, organe exécutif du Mouvement qui désignerait en son sein président, secrétaire, trésorier, etc. Les Commissions n'étant pas des structures décisionnelles, leurs représentants ne pourraient siéger dans les instances élues qu'avec voix consultative.

Différences est l'organe politique du Mrap. Le directeur de la publication est membre du B.N. L'expérience a prouvé que -malgré sa qualité- *Différences* ne pouvait être un magazine "grand public". *Différences* serait donc adressé mensuellement aux adhérents ayant acquitté une cotisation supplémentaire et aux abonnés directs. Les numéros trimestriels ne peuvent être dissociés des numéros mensuels. Ils paraissent en fonction des ressources globales de la publication. *Différences* ne peut totalement remplacer des envois multigraphiés aux militants des

comités locaux en fonction des urgences de l'action militante. Les finances du Mrap : un problème jamais résolu depuis les origines du Mouvement! Tant que la société globale n'aura pas pris conscience de la nécessité de disposer d'un mouvement antiraciste efficace, et donc tant que le Mrap aura si peu d'adhérents, il ne faut pas compter sur une augmentation sensible des ressources. Encore faut-il ne pas dépenser plus que ce que la trésorerie permet et gérer avec moins de laxisme et plus rationnellement les ressources actuelles...

Xavier SCHAPIRA
Fédération du Tarn
31.12.1991

● // // // Questions d'organisation

Avant de changer ou de modifier les structures, il conviendrait de s'assurer qu'elles ont fonctionné conformément aux objectifs qui leur étaient assignés; ce qui n'est sans doute pas le cas.

L'important actuellement est de renforcer le Mouvement en développant le nombre d'adhérents et de Comités, en vue d'un renforcement de la lutte contre le racisme. Paradoxalement, les rapports d'activités parvenus au siège témoignent de beaucoup de richesses d'initiatives, de mobilisation, d'efficacité, cependant que, statistiquement, le Mouvement ne représente pas grand chose avec un nombre d'adhérents infime et la dimension de nombreux comités locaux assez faible. Aussi l'important est-il d'impulser une dynamisation du Mouvement, les structures étant orientées vers cette dynamisation.

Les propositions suivantes ont pour objet de tracer quelques pistes en ce sens.

Le Conseil national a l'avantage de réunir des représentants de très nombreux départements et de représenter aussi la dimension nationale du Mouvement, mais il ne collabore pas efficacement à la définition d'une politique. Il est informé et associé pour des campagnes nationales qui n'ont pas forcément des pro-

longements dans tous les départements. Il se prononce sur des problèmes de gestion, quitte parfois à entrer dans des détails surdimensionnés. L'organisation même du travail ne permet pas aux richesses vécues dans les comités locaux de nourrir suffisamment les débats. Peut-être l'exigence de coller à l'actualité est-elle au détriment d'une réflexion plus élaborée?

Un meilleur fonctionnement supposerait un travail plus conséquent en commissions; mais les commissions au Mrap sont peu nombreuses. Des secrétaires nationaux ou membres du BN assument, seuls, des tâches censées relever d'une commission : relations internationales, Europe, Indiens d'Amérique, etc... En outre, les Commissions sont essentiellement parisiennes.

Il en résulte que le Secrétariat, et aussi des membres du BN, assurent pour l'essentiel la préparation des réunions du Conseil national.

Quant aux Commissions actuelles et aux différents secteurs de travail, ils relèvent directement du Secrétaire général pour leur suivi quotidien et fonctionnent de façon éclatée, sans coordination de thèmes parfois très proches.

Comment mieux ordonner l'activité du Secrétaire général (et du Secrétariat national) actuellement très dispersée et donner au Mouvement les moyens d'une gestion globale plus efficace?

Quatre grands secteurs pourraient être dégagés

- ▲ secteur international comprenant l'Onu, l'Europe, le Proche-Orient, les Indiens d'Amérique, les relations Nord-Sud, l'apartheid...
- ▲ secteur lutte contre le racisme et pour les Droits de l'homme comprenant racisme et antisémitisme, Droits de l'homme, Gens du Voyage, Dom-Tom, immigration, secteur juridique...
- ▲ Secteur gestion du Mouvement comprenant le

SPÉCIAL CONGRÈS

personnel, la gestion financière, adhésions et renforcement du mouvement, relations avec Mrap-Solidarité, formation des adhérents ou des militants.

- ▲ secteur communication comprenant la circulation de l'information, le rapport avec les médias, les publications du Mrap, les outils de communication

Un responsable de chacun de ces secteurs serait élu avec rang de secrétaire national ou de président. Les salariés qui, par définition, ne sont chargés que d'un aspect d'un secteur ne pourraient pas prétendre à cette responsabilité. Cette restructuration ne remettrait pas en cause les commissions actuelles qui cependant ne seraient pas représentées en tant que telles au Secrétariat national, voire au BN, mais pourraient être invitées chaque fois que nécessaire.

Des commissions régionales sur des thèmes d'intérêt commun à la région pourraient être constituées pour une durée limitée; plusieurs régions pourraient aussi travailler sur un thème identique. Ce pourrait être une façon d'amorcer une concertation régionale.

Les quatre responsables de secteur auraient pour mission de coordonner les différentes activités et d'en examiner les prolongements dans et par les comités locaux. Ils devraient participer ensemble au Secrétariat au moins toutes les trois semaines (secrétariat élargi). Car l'objectif est de dynamiser le Mouvement. C'est quand des Comités locaux sont

forts qu'ils sont en mesure de dégager des militants pour des tâches nationales. La force du Mouvement est d'abord à la base.

N.B. : Un Secrétaire national devrait être chargé exclusivement

de remonter une Fédération de Paris. De par la confusion actuelle, le Secrétariat National assume des tâches qui devraient relever d'une Fédération.

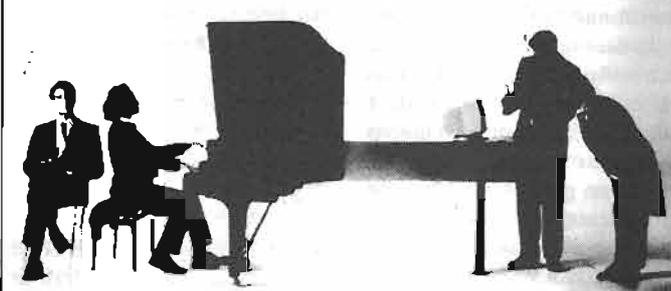
Paul Muzard

Déclaration du Conseil national

Les membres du Conseil national du Mrap, réunis à Pantin le 15 février 1992, ont pris acte de la démission d'Albert Lévy de l'ensemble des instances du Mouvement. Ils regrettent cette décision.

Ils tiennent à redire unanimement à Albert leur estime fraternelle et leur gratitude pour les quarante années de responsabilités exercées au service du Mrap : quarante années au cours desquelles le Mrap a forgé son identité dans les combats difficiles, tant au plan national qu'au niveau international, contre le racisme et pour la sauvegarde de l'amitié entre les peuples. Les membres du Conseil National rendent hommage au courage, à la détermination et à l'opiniâtreté dont Albert a fait preuve et qui valent au Mouvement le crédit dont il bénéficie. Les membres du Conseil National savent que l'attachement d'Albert au Mrap le conduira à être disponible pour des contributions liées à son expérience et à ses compétences. Ils souhaitent qu'Albert accepte de faire partie du Comité d'Honneur.

VOUS AVEZ DU TALENT. NOUS AVONS DU TALENT.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

POUR TROUVER SANS CHERCHER

COMMANDEZ SANS VOUS DEPLACER

TOUS LES LIVRES SUR LA FRANCE ET LE MONDE

GRÂCE À LA " TELIBRAIRIE " DE VOYAGE À LA PAGE.

16 (1) 48.51.95.99

TOUS LES JOURS , 24H / 24

- . GUIDES
- . RECITS
- . CARTES
- . B.D.
- . ROMANS
- . ALBUMS
- . POUR LES VOYAGES ET LES VACANCES
- . POUR LES ADULTES ET LES ENFANTS

